



Code de conduite Fournisseurs de Linde

Présentation

Linde est une entreprise leader mondial dans le domaine des gaz industriels et de l'ingénierie, qui œuvre pour rendre notre monde plus productif. Nos objectifs vont bien au-delà de ce que nous faisons, puisque la manière dont nous faisons les choses est tout aussi importante, nous sommes conscients d'avoir des responsabilités éthiques et sociales.

Chez Linde nous ne prenons pas ces responsabilités à la légère et nous attendons la même implication de la part des personnes avec qui nous traitons.

Attentes

Les Fournisseurs, les Sous-traitants et les tiers (« Fournisseurs ») jouent un rôle essentiel dans la capacité de Linde à fonctionner et à fournir des produits et des services à ses clients.

Les actions et les pratiques des fournisseurs ont également une incidence sur Linde. C'est pourquoi l'entreprise choisit les Fournisseurs avec soin en fonction du mérite et d'un processus de diligence raisonnable. Linde attend de ses Fournisseurs qu'ils se conforment aux exigences légales et qu'ils agissent de manière à respecter les valeurs de Linde et les principes énoncés dans son Code d'intégrité commerciale ([Code of Business Integrity](#) („CBI“)).

Ce Code de conduite Fournisseurs (« Code de conduite Fournisseurs ») définit les exigences minimales de Linde pour nos Fournisseurs concernant leurs responsabilités envers Linde et ses actionnaires, les sociétés et l'environnement.

Dans le cadre de la documentation standard pour tous les nouveaux contrats et les contrats renouvelés, les Fournisseurs doivent confirmer la conformité avec ce Code de conduite Fournisseurs et avec le Code d'intégrité commerciale de Linde ou avec leurs propres politiques équivalentes

Intégrité et Conformité juridique

Il est attendu des Fournisseurs qu'ils:

- Respectent toutes les lois et réglementations applicables.
- Interdisent la corruption sous quelque forme que ce soit, y compris les pots-de-vin, les paiements de facilitation, les ristournes, les bakchichs et toute autre influence indue sur les décideurs, que ce soit à l'égard de fonctionnaires ou autre.
- N'enfreignent pas les lois sur la concurrence et les règles antitrust ou toute autre restriction illégale de la concurrence loyale ; fixation des prix, répartition des marchés ou des clients, partage des marchés ou truquage des offres avec les concurrents.
- S'assurer que les comptes et registres financiers des Fournisseurs seront conformes aux principes comptables généralement acceptés, les registres commerciaux seront complets, lisibles, transparents et reflèteront les transactions et paiements réels.
- Maintenir la confidentialité et ne pas partager la propriété intellectuelle ou les informations confidentielles de Linde, y compris les produits, les coûts, les prix, les stratégies, les processus ou tout autre savoir-faire avec un tiers.
- Veillent à ce que les données à caractère personnel soient traitées conformément aux lois applicables et fassent l'objet d'un système adéquat pour assurer une protection appropriée contre le traitement non autorisé ou illégal, la perte, l'altération, l'utilisation abusive, la divulgation ou toute autre transmission.
- Respectent les réglementations applicables en matière de conformité commerciale (par exemple, les lois, règlements, ordonnances concernant l'exportation et l'importation de biens et de technologies, ne pas se engager dans des activités commerciales légalement inadmissibles avec des personnes, des entreprises ou des organisations sanctionnées).
- Veillent à ce qu'aucune matière interdite ne soit présente ou utilisée dans leurs produits ou leur chaîne d'approvisionnement, et que les minéraux proviennent de linde's conformément à linde's [Conflict-Free Materials Supply Policy](#).
- Avoir un processus en place pour effectuer une diligence raisonnable sur la source et la chaîne de possession des matériaux dans leur chaîne d'approvisionnement et pour mettre leurs mesures de diligence raisonnable à la disposition de Linde sur demande.
- Aient mis en place un processus de formation de leurs employés sur les thèmes mentionnés dans le CIC de Linde ou son équivalent, en particulier sur l'éthique et l'intégrité / la lutte contre la corruption et les pots-de-vin, au moins tous les trois ans.

Droits de l'Homme et Normes du travail

Linde s'efforce de prévenir les impacts négatifs sur les droits de l'homme qui ont un lien direct avec les opérations, les produits ou les services de l'entreprise. L'engagement de Linde envers les droits de l'homme se manifeste dans cette Politique des droits de l'homme ([„Human Rights Policy“](#)), ainsi que d'autres politiques et déclarations de l'entreprise. Les aspects abordés sont les suivants :

- **Rémunération équitable et égalité de rémunération**
- Approprié, sûr, travailler conformément aux lois applicables du travail et de l'emploi
- Prévention de la discrimination et du harcèlement
- Sécurité
- Liberté d'association
- Interdiction du travail des enfants ou du travail forcé

Linde s'engage pour la reconnaissance et la sauvegarde des droits de l'homme dans tous les pays où elle opère. Linde respecte toutes les lois nationales et tous les traités internationaux applicables concernant les droits de l'homme, les droits sociaux et les droits du travail. L'entreprise respecte la souveraineté des nations à travers le monde et affirme sa responsabilité première de protéger les droits humains de ses citoyens. Linde s'attend à ce que les Fournisseurs se conforment aux exigences légales et agissent d'une manière conforme aux valeurs de Linde et aux principes énoncés dans son Code d'intégrité commerciale ([„CBI“](#)) et Politique des droits de l'homme ([„Human Rights Policy“](#)), y compris:

- Interdisent le travail des enfants et respectent les exigences en matière d'âge minimum de travail prescrites par les lois nationales et les conventions internationales.
- Interdisent toute forme de travail forcé, y compris le travail forcé en prison, le travail sous contrainte, la servitude pour dettes, l'esclavage ou toute forme de traite des êtres humains.
- Promeuvent la non-discrimination et le respect des employés : Tous les employés doivent être traités avec dignité et respect. Les principes d'égalité des chances et de traitement des employés doivent être appliqués, indépendamment de la couleur de la peau, de la race, de la nationalité, de l'appartenance ethnique, de l'affiliation politique, du milieu social, des handicaps, du sexe, de l'identité et de l'orientation sexuelles, de l'état civil, des convictions religieuses ou de l'âge.
- Promeuvent un environnement sûr, y compris la tolérance zéro pour tout traitement inacceptable des personnes tels que la cruauté mentale, le harcèlement sexuel ou la discrimination, y compris les gestes, le langage et les contacts physiques, qui est sexuel, coercitif, menaçant, abusif ou exploitant.
- Respectent la loi et les réglementations du travail spécifiques au secteur en vigueur concernant le temps de travail, y compris la réglementation sur les heures supplémentaires.
- Proposent des salaires et des avantages au moins tels que prescrits par les réglementations nationales respectives, y compris la législation sur le salaire minimum, et conformes aux pratiques en vigueur dans le secteur et sur les marchés du travail locaux.
- Reconnaissent, dans la mesure où la loi le permet, le droit de libre association et de négociation collective des salariés
- Adopter des mesures pour surveiller et prévenir la traite de personnes dans ses opérations.

Santé, Sécurité et Environnement

La politique mondiale de Linde en matière de [Santé, de Sécurité et d'Environnement](#) (« SSE ») renforce son ambition d'atteindre un niveau zéro d'incidents causant des dommages aux personnes, aux communautés ou à l'environnement. La sécurité est une valeur fondamentale pour Linde et constitue toujours une priorité. Linde travaille en permanence à l'amélioration de sa culture de la sécurité et de ses performances dans le monde entier.

Il est attendu des Fournisseurs qu'ils:

- Respectent les lois et règlements applicables en matière de santé, de sécurité et d'environnement, ainsi que les politiques de Linde.
- Arrêtent un travail ou refusent de l'exécuter s'il ne peut être exécuté en toute sécurité.
- Embrasser [Linde's Values, Commitments and Safety Principles](#) et les appliquent dans tous les aspects de leur travail.
- S'engagent à améliorer en permanence la santé et la sécurité au travail et la protection de l'environnement.
- Utilisent ou établissent un système approprié de gestion de la santé et de la sécurité au travail et de l'environnement, qui comprendra une formation régulière des salariés sur ces normes.

Durabilité

Linde a une longue date Durabilité ([Sustainability](#)) comprenait des initiatives, ainsi que des objectifs à moyen et à long terme dans tous les aspects des critères ESG. Les produits et services de l'entreprise aident les clients à améliorer leur performance environnementale et à réduire leur empreinte carbone. Dans le même temps, Linde se concentre sur la minimisation de l'intensité des ressources dans ses propres opérations et sur l'impact environnemental positif. Notamment, en matière de durabilité environnementale, Linde a un programme zéro déchet actif; un engagement continu dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement concernant les émissions de scope 3; et une ambition de neutralité climatique d'ici 2050. On s'attend à ce que les fournisseurs appuient les initiatives et les objectifs de Linde liés aux changements climatiques et à la gestion de l'environnement et qu'ils fonctionnent d'une manière conforme aux politiques et aux principes du programme de développement durable de Linde. S'il y a lieu, les fournisseurs peuvent être invités à :

- Engager un dialogue avec Linde sur les objectifs de durabilité des fournisseurs.
- Définir et mettre en œuvre des mesures, fixer des objectifs et fournir des mises à jour régulières sur les progrès des résultats des activités de leur entreprise qui ont le potentiel d'avoir un impact sur l'environnement, y compris, par exemple, les efforts axés sur:
 - réduire les émissions de gaz à effet de serre;
 - quantifier l'empreinte carbone des opérations;
 - accroître l'efficacité énergétique;
 - l'utilisation de formes d'énergie renouvelables,
 - la préservation de la qualité de l'eau et la réduction de la consommation d'eau,
 - préserver la qualité de l'air,
 - encourager l'efficacité des ressources;
 - la réduction des déchets et l'élimination appropriée des déchets,
 - manipuler de façon responsable des substances dangereuses pour les êtres humains et l'environnement

Conformité de la chaîne d'approvisionnement

Linde s'engage à maintenir des relations à long terme avec nos Fournisseurs lorsqu'ils apportent une valeur commerciale continue et s'attend à ce que les principes du présent Code de conduite des fournisseurs soient conformes. Linde se réserve le droit de valider sous forme de questionnaires, d'évaluations des risques ou d'audits. Si des écarts sont découverts, Linde s'attend à ce que ses fournisseurs prennent des mesures correctives dans un délai raisonnable. Linde s'engage à travailler avec les Fournisseurs sur des remèdes par le biais du renforcement des capacités, de l'éducation et de la formation, cependant, si des non-conformités graves et/ou délibérées ne sont pas corrigées, Linde se réserve le droit de mettre fin à toute relation d'affaires.

Il est attendu des Fournisseurs qu'ils :

- Déployer des efforts raisonnables pour mettre en œuvre les principes du présent Code de conduite des fournisseurs ou des normes ou codes équivalents de l'industrie; dans leurs propres chaînes d'approvisionnement.
- Établir des processus pour effectuer une diligence raisonnable dans leurs propres chaînes d'approvisionnement.
- Promouvoir les principes de non-discrimination pour la sélection et le traitement des fournisseurs.
- Établir et communiquer des mécanismes de règlement des griefs appropriés pour le signalement confidentiel d'un comportement illégal.
- Répondre en temps opportun aux demandes de suivre la formation attribuée à Linde.
- Répondre en temps opportun aux demandes d'information pour vérifier la conformité à la loi, aux règlements ou aux politiques de Linde.
- Mettre en œuvre des plans de mesures correctives pour tout écart ou non-conformité identifié.

Mécanisme de grief

Linde s'attend à des interactions transparentes et respectueuses entre sa direction, ses employés et ses fournisseurs, conformément à son [CBI](#) et Code de conduite des fournisseurs. Les parties internes et externes peuvent, de manière confidentielle et/ou anonyme, signaler de manière confidentielle et anonyme un comportement ou un comportement illégal soupçonné de ne pas être conforme aux CBI de Linde ou au présent Code de conduite des fournisseurs via le [Linde Integrity Line](#).

Date de sortie : 1er mars 2023



Code de conduite Fournisseurs de Linde D'attestation

Je soussigné(e), en tant que représentant(e) autorisé(e) de la société identifiée ci-dessous ("Société"), accuse réception du Code de conduite des fournisseurs de Linde ("SCoC") et confirme :

- Le SCoC a été revu dans son intégralité;
- L'entreprise se conformera aux principes du SCoC et agira avec intégrité à tout moment;
- L'entreprise accepte de se conformer à tous les aspects pertinents du SCoC, y compris la mise en œuvre avec les employés, agents, sous-traitants et fournisseurs concernés;
- La société s'engage à informer Linde de manière proactive de tout manquement aux principes du SCoC.

Signature	
Nom complet	
Position	
Nom de l'entreprise	
Date	